

# *CRÉOLE(S)*

“Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles.” C’est avec ces mots que Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant commencent leur ouvrage *Éloge de la Créolité* (1989). La créolité est un mouvement littéraire antillais, qu’on pourrait comparer à la négritude de Césaire et Senghor. C’est aussi un fait culturel et identitaire. Ses défenseurs se revendiquent créoles, conscients de leur passé colonial, mais décidés à s’émanciper de ce dernier.

J’ai été amenée à m’intéresser au sujet de la créolité et de l’identité créole pour diverses raisons, et questionner cette thématique a été extrêmement enrichissant d’un point de vue personnel. C’est aussi un sujet intéressant à aborder dans un monde globalisé où les échanges et les mélanges sont permanents. En n’oubliant pas le contexte socio historique et particulier de la créolisation, il m’a semblé important de m’interroger sur ce processus qui dépasse peut-être les territoires et les frontières.

Dans ce mémoire, je me suis notamment demandé s’il y avait une identité créole ? Étant donné les circonstances dans lesquelles les mondes créoles se sont construits, existe-t-il des similarités entre ces mondes, qui conduiraient à une unité au sein des peuples créoles ? Et comment définir le créole au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Ce mémoire est organisé en trois parties. Premièrement, il semble important de contextualiser les origines du créole. De la découverte du Nouveau Monde, jusqu’à la loi de départementalisation de 1946, nous allons parcourir 300 ans de colonisation, et étudier ce qui a forgé l’identité créole. Nous verrons comment les colonisateurs ont tenté d’effacer l’identité et l’authenticité des esclaves et comment ces derniers ont réussi malgré tout à constituer ce qui deviendra une partie de l’identité créole.

Après avoir contextualisé notre propos, nous aborderons le processus de créolisation qui s’est effectué sur les territoires colonisés.

Nous verrons dans cette partie que la colonisation n’est pas le seul élément qui a déclenché la créolisation des territoires et des sociétés, mais que c’est un processus qui repose sur ces plusieurs paramètres.

Et enfin, pour aborder le macro-projet, nous allons réfléchir à la façon dont l’identité créole peut être interrogée dans un processus artistique.

## I — LA GENÈSE DES TERRITOIRES CRÉOLES

Avant d’évoquer l’identité créole, il est nécessaire de comprendre le monde dans lequel elle s’est développée. Car, nous le verrons plus tard, le créole est né de la violence de la colonisation, de la confrontation entre plusieurs sociétés, et de la domination d’une de ces sociétés sur toutes les autres.

Nous allons donc, dans cette première partie, évoquer l’esclavage et la colonisation, particulièrement la traite transatlantique et le commerce triangulaire, qui ont débuté après la découverte des Amériques par les explorateurs du XV<sup>ème</sup> et du XVI<sup>ème</sup> siècle. Bien que des formes d’esclavages aient eu lieu depuis l’Antiquité (elles sont notamment les objets d’études de sociologues et historiens, par exemple dans *An Inquiry into the State of Slavery* de William Blair, publié en 1833) ce n’est pas cette période qui nous intéresse, et toutes ces formes d’esclavages ne peuvent pas être comparées. Précisons aussi que le commerce triangulaire est un modèle de commerce qui a été mis en place par les colons, et qu’il ne concerne pas uniquement les Amériques. Nous allons parler d’un scénario qui s’est répété à peu près de la même façon dans les territoires colonisés.

### 1 — Découverte du continent américain

La “découverte” de l’Amérique est une expression que Christophe Delacampagne réfute dans son livre *Histoire de l’esclavage*, paru en 2002, considérant cette appellation comme eurocentrique. Le continent américain existait de fait bien avant les colons. Des civilisations y prospéraient déjà, et ce depuis des dizaines de siècles. Cet événement a considérablement changé notre vision de l’histoire de l’esclavage, pour les trois continents concernés<sup>1</sup> mais aussi plus largement et pour le reste du monde.

Entre 1492 et 1532, les explorateurs découvrent les îles et le continent américain, suivant le parcours de Christophe Colomb, qui pense pouvoir rejoindre les Indes plus rapidement. Des colons décident de s’installer sur ces nouveaux territoires, estimant que le climat y est favorable à la culture et à la vie. L’installation d’Européens sur des terres nouvelles, déjà habitées et régies par des codes et des règles aura des conséquences catastrophiques sur les natif-ves qui en seront les témoins et les victimes.

L’une de ces conséquences est l’effondrement de leurs structures économiques — les sociétés natives vivent en économie de subsistance, c’est-à-dire qu’elles ne produisent que ce dont elles ont besoin. Avec l’arrivée d’un nouveau modèle économique, qui ne répond pas forcément à leurs besoins, où le profit est essentiel et qui favorise l’export, les natif-ves doivent non seulement produire pour les colons, mais aussi produire pour l’export des denrées cultivées à destination de l’Europe. Ils-elles sont soumis au travail forcé, qui doit engendrer du profit. Ils-elles travaillent dans des plantations, construisent des routes, des habitations ou encore des bâtiments publics. À l’épuisement physique dû à la surexploitation et au travail forcé, s’ajoute leur fragilité physiologique face aux maladies apportées par les Européens qui ramènent des germes, bénins pour ces derniers, mais mortels pour les indigènes qui n’ont pas les mêmes protections immunitaires. Cette première forme d’esclavage a décimé la population indigène sur le continent américain (on pourrait prendre l’exemple d’Hispanola<sup>2</sup> qui dénombrait 300 000 habitants en 1492, 50 000 en 1510, 16 000 en 1530, 1000 en 1540<sup>3</sup>. Cette mortalité fulgurante engendre une pénurie de main-d’œuvre aux Amériques. Plus radicalement, ces premières conquêtes ont largement effacé les cultures et les identités natives. La disparition d’une grande partie de la population entraîne la perte des croyances et des savoirs faire.

### 2 — Colonisation esclavagiste (esclavage, abolition)

Pour augmenter la main d’œuvre et la production, les conquistadors commencent alors à songer au remplacement des natif-ves par des Noirs d’Afrique. “*Le travail d’un seul Noir, affirment les partisans de cette idée, vaut celui de quatre Indiens.*”<sup>4</sup> C’est en 1501 qu’est délivrée la première autorisation d’amener des esclaves noirs sur l’île d’Hispaniola, afin de les faire travailler dans des mines d’or. Par la suite, des navires effectuent régulièrement le trajet entre l’Afrique et les Amériques, pour s’approvisionner en main-d’œuvre, et les structures du commerce transatlantique se mettent en place. Les conquistadors européens vont jusqu’en Afrique, afin d’y acheter des

esclaves, qui sont emmené·e·s jusqu'aux Amériques pour les faire travailler dans les diverses plantations des îles et du continent. Les productions sont ensuite acheminées en Europe, afin de satisfaire les plus riches. C'est ainsi que les plantations prolifèrent et que les maîtres s'enrichissent, au profit des royaumes d'Europe, qui ont exploité des millions d'esclaves.

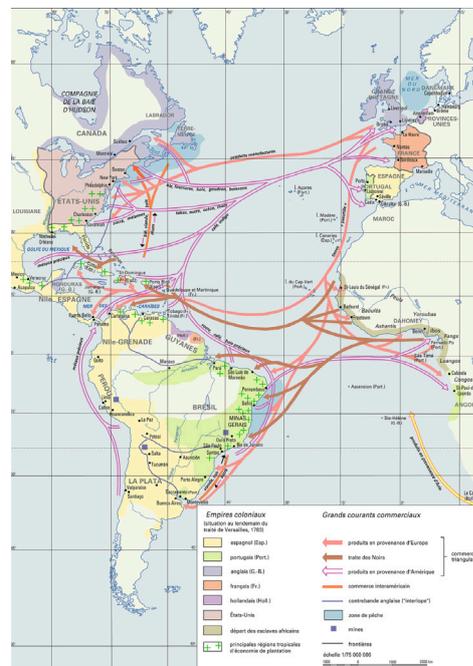
On ôte à ces derniers toute forme d'humanité. Ils·elles sont vendu·e·s comme du bétail, nu·e·s et enchaîné·e·s, entassé·e·s dans des cales de bateaux sombres pendant des semaines, voire des mois, puis soumis·e·s au travail forcé, jusqu'à la fin de leur vie, dans de terribles conditions, le jour comme la nuit. Certain·e·s travaillent comme domestiques dans la maison du planteur, les autres ramassent le coton, la canne à sucre, ou toute autre denrée exotique, très convoitées en Europe.

Dès qu'ils·elles arrivent sur les plantations (Antilles, Saint Domingue, Bourbon... pour ne parler que des colonies françaises, mais le processus est similaire dans les colonies d'autres royaumes) et qu'ils·elles sont acheté·e·s par un planteur, ce dernier change leurs noms et prénoms pour leur attribuer son propre nom de famille. Ce changement de prénom est un énième acte de déshumanisation, qui marque une appropriation radicale et la perte d'un élément essentiel de leur identité. Les esclaves sont considéré·e·s comme des propriétés, des outils permettant à leurs maîtres de cultiver et de faire du profit. Déshumanisés, ils·elles deviennent des personnes facilement remplaçables, perdent leur individualité en prenant le nom de leur maître, ne laissant après leur mort presque aucune trace, si ce n'est un numéro dans un registre.

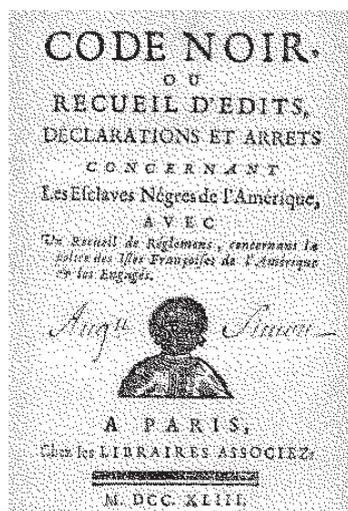
En 1685, en France, un recueil de lois, le *Code noir* est publié : une compilation de règles destinées aux maîtres planteurs sur la gestion de leurs esclaves. Ces derniers n'ont pas le droit de pratiquer un autre culte que le culte catholique, de se marier entre eux sans l'autorisation de leur maître, ni de posséder quoi que ce soit. Ils·elles sont considéré·e·s comme des biens meublés et restent lié·e·s à la terre à laquelle ils·elles appartiennent et ce, malgré la mort de leur maître. Ces règles seront abolies en même temps que l'esclavage en France, c'est-à-dire en 1848.

L'abolition de l'esclavage dans les royaumes européens se fait progressivement au long du XIX<sup>e</sup> siècle. (J'ai précisé plus haut qu'on ne traiterait dans cette partie que de l'esclavage et de la traite transatlantique, si des formes d'esclavages sévissent encore aujourd'hui, elles ne sont pas le propos de ce mémoire) Delacampagne montre qu'elle n'a pas été principalement motivée par des raisons éthiques<sup>6</sup> mais parce que l'esclavage n'était plus rentable, que les esclaves coûtent trop cher, et qu'ils·elles commençaient à surpasser numériquement les colons. La peur d'une révolution violente et l'intérêt économique sont ainsi les raisons majeures qui mènent à l'abolition de l'esclavage.

Si nous avons globalement parlé de l'histoire européenne de l'esclavage afin d'en aborder le scénario récurrent, nous allons nous concentrer à partir de maintenant sur l'histoire française, ce qui nous amènera à parler spécifiquement de l'identité créole francophone, qui est le sujet de ce mémoire.



Carte commerce triangulaire / Encyclopædia Universalis



Code Noir / 1685

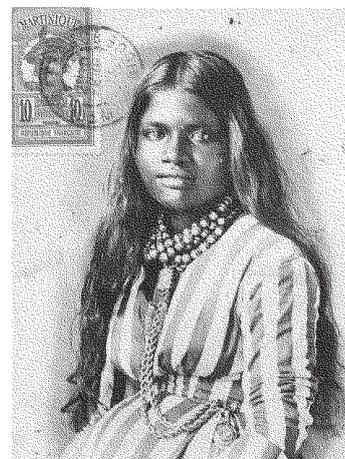
### 3 — Colonisation post-esclavagiste (engagisme, assimilation)

Après l'abolition de l'esclavage, la France ne cesse pas d'intervenir sur les terres qu'elle a colonisées. Elle continue d'annexer des territoires, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, devenant au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le deuxième empire colonisateur, derrière le Royaume-Uni, après avoir occupé et soumis une grande partie de l'Afrique (Algérie, Madagascar, Gabon, etc..) et de l'Asie (Indochine), qui s'ajoutent aux Antilles et aux territoires de l'Océan Indien.

Le statut des colonisés, pourtant en supériorité numérique, ne change pas vraiment. Affranchis, les anciens esclaves restent néanmoins soumis aux diverses structures mises en place par les colons (économie, état, justice...) <sup>7</sup>

Ainsi l'abolitionnisme réforme peu les pratiques des colons en terres conquises. Débute la période engagiste de la colonisation. De nombreux étrangers viennent travailler volontairement dans les colonies, qui ont encore besoin de main d'œuvre. C'est ainsi qu'à partir de 1848, la population de l'île de la Réunion augmente avec l'arrivée de travailleurs originaires de Madagascar, d'Afrique ou encore d'Inde qui viennent s'y installer pour travailler sur les plantations. Le même phénomène se déroule aux Antilles, où des travailleurs indiens<sup>8</sup> viennent remplacer les esclaves affranchis dans les plantations dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les conditions de vie dans leur pays d'origine sont désastreuses, et les promesses de citoyenneté et de salaire de l'État français les encouragent à partir. Ils signent un contrat qui les lie à leur engagiste, et sont voués à une existence de servitude. Le salaire est l'unique différence avec le statut d'esclave.

Pendant ces siècles de colonisation post-esclavagiste, des millions de colonisés sont morts, soumis et déniés de leurs droits civiques. Le statut du colonisé, outre sa citoyenneté reste faible comparé à celui d'un colon, aussi pauvre soit-il. Les colonies françaises étaient un repère de marginaux, de pauvres. Comme en témoigne l'écrivaine française Marguerite Duras qui raconte que si sa famille se



Portrait daté de 1910 d'une jeune femme d'origine indienne en Martinique.

trouvait en bas de l'échelle sociale dans la communauté des colons, son statut lui donnait bien plus d'avantages qu'une personne native. Ainsi, ils avaient malgré tout des domestiques.<sup>9</sup>

Affichant une volonté d'humanisme et investi d'une mission civilisatrice, Jules Ferry dans son discours du 28 juillet 1885 justifie ainsi l'exploration et l'annexion à venir de l'île de Madagascar. Il prend pour exemple l'Algérie et l'Inde, devenues selon lui, plus apaisées et civilisées suite à la colonisation bénéfique de la France.<sup>10</sup>

En ce qui concerne les territoires créolophones français (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), territoires d'esclaves affranchis et d'anciens maîtres, asservis depuis quelques siècles, la violence est la même que celle qui s'exerce dans les nouvelles colonies. Les colonisés sont dorénavant citoyens, mais subissent le travail forcé et les richesses sont exploitées par d'autres. On pourrait parler ici de la ruée vers l'or guyanais, dans les années 1860, où une foule hétéroclite de chercheurs investit le territoire. Les techniques frauduleuses employées génèrent un sentiment général d'insécurité, que l'administration n'arrive pas à endiguer. L'assimilation à la France est une demande récurrente dans les ex-plantations esclavagistes. Les habitants cherchent un sentiment d'appartenance qu'ils n'ont jamais eu, ils demandent à travers cette mesure des réparations et surtout l'égalité. Les députés Aimé Césaire (Martinique), Léopold Bissol (Martinique), Gaston Monnerville (Guyane) et Raymond Vergès (Réunion) obtiennent, le 19 mars 1946 la signature de la loi de départementalisation. Les ultra-marins accueillent cette nouvelle avec l'espoir de sortir enfin du carcan colonial et d'être considérés comme des Français à part entière. Les DOM à cette époque disposent de peu d'infrastructures, d'accès à la santé et à l'éducation, et cette nouvelle loi leur promet beaucoup. Pourtant, l'euphorie de ce nouveau départ passée, la population est déçue. L'État français n'est en fait pas à la hauteur de ses engagements et les nouveaux départements d'Outre-Mer sont encore une fois mis à l'écart et peu considérés.

Il y a toujours eu un rapport de force entre les colons et les colonisés. Pour asservir et soumettre, les colons, dès le début, n'ont pas hésité à utiliser leur supériorité matérielle et monétaire. Pendant des siècles, le colonisé a été asservi. On a tenté de le vider de sa substance, de ce qui faisait son identité. À travers la violence physique, la torture mentale, le colon a essayé de modeler un être soumis et domestiqué. Comment a-t-il réussi à se construire une identité malgré des siècles d'assujettissement et de soumission ? Arrive-t-on à constater des schémas et des modèles propres aux territoires colonisés ? Ce passé commun révèle des similarités dans les cultures de ces territoires, dans leur manière de raconter les choses et dans leurs façons de fonctionner. Nous avons vu pour l'instant qu'une identité créole s'est construite sur une violence, qui est commune à tous les territoires créoles. L'esclavage a touché les Antilles de la même manière qu'il a touché la Réunion, ou la Guyane. On y constate deux sociétés différentes, celle des dominants, et celle des dominés. Cette dernière a été privée de sa liberté, de son identité et de ses liens antérieurs avec celle-ci. Nous allons donc voir dans la seconde partie, qu'un processus est né de cette confrontation entre dominant et dominé, et qu'à travers ce chaos, une culture spécifique et complexe est née en puisant dans cette douleur.

## II – LE PROCESSUS DE CRÉOLISATION

### 1 - *Qu'est ce que la culture créole ? Un processus culturel*

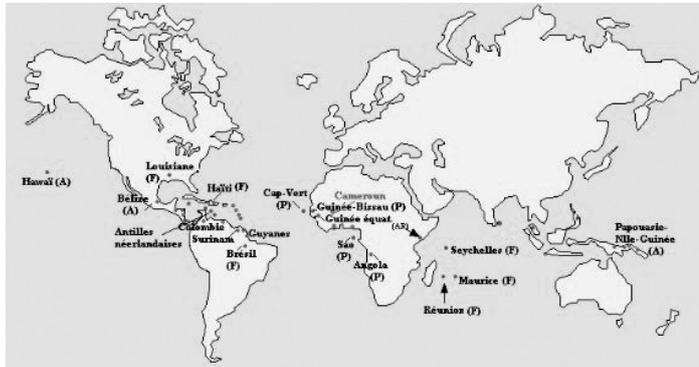
Le terme créole, renvoie d'abord à un espace culturel, et non pas géographique. Les sociétés créoles sont nombreuses, et comme on l'a vu précédemment, elles ont une histoire commune, celle de la colonisation. C'est de ce métissage produit par la colonisation qu'émerge une identité et une culture spécifiquement créole. On les retrouve dans tous les aspects de la culture : arts, musique, cuisine...

Créole vient du latin *creare* qui signifie créer. Les Espagnols et les Portugais, qui furent les premiers colonisateurs, ont ensuite commencé à utiliser le mot *criollo* (espagnol) et *criolho* (portugais) pour désigner les colons né·e·s dans les colonies. Le terme *créole* a donc été utilisé pour classer une catégorie de personnes intermédiaire, et les distinguer des natif·ves et des esclaves, qu'on appelle à l'époque encore bossales, pour signifier qu'ils·elles sont né·e·s en Afrique.

Dans nos recherches, nous avons pu constater que ce terme était aussi très général, et qu'il a eu plusieurs significations au fur et à mesure de l'évolution des sociétés. L'emploi de ce mot varie selon les territoires. Aux Antilles, par exemple, on disait uniquement des blanc·he·s des colonies qu'ils·elles étaient *créoles*. Terme dépréciatif, il stigmatise le changement de comportement changeant des Européen·e·s venus s'installer dans les colonies, jugé indolent et inactif.<sup>11</sup> À la Réunion, où les ethnies sont diverses, on appelle *créole* toute personne étant originaire de l'île. Mais au sein de ces créoles, on distingue des Cafres, d'origine africaine, des Zarabes, musulman·e·s d'origine indienne, des Malbars, descendants hindou·e·s, originaires de la côte Malabar ou de Calcutta, des Chinois, personnes originaires de la région du Canton, ou encore des Yabs, des créoles blanc·he·s. Arrivées à différents moments de la colonisation, ces communautés représentent le vivre ensemble de la culture créole, vivre ensemble qui est particulièrement revendiqué sur cette île. En Guyane, le mot créole désigne le groupe issu des mélanges coloniaux, qui exerce une position dominante dans les rapports sociaux face aux Amérindiens ou aux Noirs Marrons, les descendants d'esclaves africains qui se sont rebellés face aux colons. Les connotations du mot sont donc très différentes selon les territoires où il est employé. De plus, le terme ne s'applique pas qu'à des personnes, et plusieurs choses sont *créoles* des animaux, des plantes etc. On remarque cependant que l'appartenance au territoire est importante, et que l'identité créole se construit en partie grâce à elle.

Cette identité s'est théorisée à travers le processus de créolisation, qui s'est mis en place suite aux violences fondatrices de la colonisation. Née au cœur des plantations, c'est une confrontation de deux mondes qui sont en opposition par la force de la machine coloniale : l'Europe contre les colonisé·e·s, natif·ves, esclaves ou encore travailleur·euses engagé·es. Il y a donc à ses débuts un contexte bien spécifique au processus de créolisation.

C'est dans cette situation spécifique à ces territoires au passé fragmenté et violent, et malgré la hiérarchie et les tensions sociales, que se développe une culture propre, et là que se trouve la singularité de la culture créole. La violence de l'esclavage ayant en grande partie détruit la culture et l'identité des colonisés, il était nécessaire aux générations suivantes de construire une culture et des édifices qui leur soient propres, tout en sachant rester dans les limites des contraintes du système colonial. Les colonisés à travers la créolisation ont prouvé leur capacité à résister à l'oppression du système. Sur certains territoires, l'identité créole ne s'enracine pas dans



preuve de cette diffusion. Inversement, la transmission se fait également d'esclave à colon, avec par exemple les nourrices noires qui transmettent leurs traditions à travers les contes, les chansons aux enfants blancs. C'est donc un mécanisme qui opère dans les deux sens. La société divisée en deux sphères hermétiques rêvée par les maîtres n'a jamais existé. La coexistence forcée sur les plantations génère de multiples rencontres. Cette *créolisation relationnelle* est aussi causée par les relations sexuelles forcées entre maîtres et esclaves, qui donnent naissance à des enfants au statut ambigu, et rendent l'exercice du pouvoir compliqué. Toutes ces interactions portent atteinte au cloisonnement identitaire et hiérarchique souhaité par les colons.

C'est dans le champ de la musique et de la danse qu'on trouve les manifestations précoces de la créolisation, et de bons exemples de façon dont se constitue la culture créole. Dans son essai *Au prisme de la créolisation*, Jean-Luc Bonniol donne l'exemple de l'île de Curaçao, qui est colonisée par les Hollandais. L'île est divisée en quatre sociétés : les Hollandais, les juifs sépharades, les Vénézuéliens, et les manquerons, qui sont des esclaves non vendus. Ils partagent toutes leurs musiques et leurs danses. Les genres se mélangent : les musiques sépharades sont jouées par des manquerons et leur rythme africain, le *boerendansen*<sup>12</sup> hollandais est influencé par les mélodies vénézuéliennes. Ces différentes mélodies et rythmiques finissent par se retrouver dans un genre nouveau, la valse antillaise.

Les carnivals sont aussi un exemple de transmission et du mélange produit par la créolisation. Ce sont à l'origine des manifestations liées au calendrier chrétien, qui a été apporté par les colons. Pendant ces festivités, des traditions et des moyens d'expressions de culture africaine sont autorisés, comme les percussions et les danses. Les masques et le travestissement y ont aussi une place importante, permettant ainsi aux esclaves d'imiter et de tourner en dérision leurs maîtres.

La culture créole est une survivance des cultures originelles des esclaves, un jaillissement en réponse à de nouvelles conditions d'existence, notamment le contact avec plusieurs groupes différents. Edouard Glissant définit la créolisation comme un "*métissage qui produit de l'imprévisible*" car contrairement à ce que peut être le métissage en général, qui peut être mécanique, on ne peut anticiper ce qui résulte de la créolisation.<sup>13</sup> C'est essentiellement un processus qui génère des choses différentes selon les territoires et les caractéristiques de leur colonisation. Cependant, on constate qu'il y a des homologues entre ces territoires, dues aux similitudes historiques. Il y a des valeurs communes aux divers groupes ethniques qui ont réussi à surmonter leur histoire, qu'on retrouve dans la culture créole, notamment les relations qu'ils ont pu garder avec leurs origines. Seuls subsistent des éléments immatériels, comme leurs croyances, leurs contes, leurs musiques. On peut aussi parler de mémoire motrice : qui passe par l'incarnation et la transmission de gestes, récits, rites et danses. On comprend donc que le processus de créolisation se forme à partir d'un chaos, de l'assemblage hétérogène et des interférences entre plusieurs cultures, et qu'il est source de création.

## 2. Un processus linguistique

Cette hétérogénéité a également influencé la langue, qui est une part essentielle de l'identité. Nous allons maintenant nous concentrer sur les langues créoles et voir comment le processus de créolisation a permis de créer des systèmes linguistiques à part entière.

La créolisation est avant tout, comme on l'a vu précédemment, un processus et les créoles en sont le résultat. Dans ce contexte, c'est la confrontation entre deux langues, un superstrat (la langue dominante) et un substrat (la langue dominée) principalement dans une situation de colonisation. C'est pour cela qu'on ne peut parler d'un créole, mais des langues créoles, car il existe des créoles d'origine anglaise ou encore des créoles d'origine française. D'après Ian Hancock, il en existerait 127.<sup>14</sup>

Les langues créoles sont apparues très tôt, et comme pour le processus culturel, le processus de créolisation linguistique présente des similarités entre les territoires. Le développement rapide des créoles est en partie dû à la croissance fulgurante des agro-industries dans les colonies. Une sorte de langue *entre-deux* y était utilisée pour le commerce, et l'échange entre les maîtres et les esclaves. Les pidgins sont des langues qui mélangent les langues parlées par les différentes sociétés présentes sur le territoire (par exemple : français et dialectes malgaches, pour l'île de la Réunion). Ce pidgin a ensuite été transmis aux enfants nés sur les territoires, devenant leur langue maternelle. C'est à partir de ce moment qu'on a pu parler de langue créole. L'augmentation rapide du nombre d'esclaves sur les plantations a aussi permis à la langue créole de se transmettre rapidement. Le créole devient la langue parlée par la majorité des habitants des colonies esclavagistes.

Si on se concentre un peu plus sur les territoires français, et les créoles d'origine française, on constate qu'à leur arrivée, les colons eux-mêmes ne parlent pas un français uniforme, mais plusieurs dialectes différents (patois normand, poitevin, ou encore picard). Les maîtres n'ont donc pas de standard linguistique à imposer, contrairement aux Espagnols, qui n'autorisent que les Castillans à débarquer en Amérique ce qui est peut-être la raison de la très faible présence de créole espagnol dans le monde,<sup>15</sup> contrairement aux créoles français qui comptent environ 10 millions de personnes. Les Français n'ayant pas de langue à imposer, communiquaient avec les esclaves à travers un *sabir*, langue née du contact entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes placés devant la nécessité de communiquer, appelé *baragouin*, qui était plus un médium de communication entre les différentes sociétés qu'une langue à proprement parler.

Dans notre cas, c'est la langue française, utilisée dans les textes officiels et pratiquée au sein des administrations et de l'enseignement, qui est considérée comme faisant autorité. Le créole, parlé en famille, est souvent considéré comme un dialecte. On parle de dialecte pour désigner les variétés d'une langue : les différences entre le français parlé au Nord et celui parlé au Sud, par exemple. Le

créole et le français, tous deux pratiqués dans la vie courante, ont pourtant très peu de relations structurelles entre eux. Les gens ont généralement une meilleure opinion du français.

Le processus de créolisation linguistique peut aussi être vu comme une sorte de recette de sorcière. Le linguiste Robert Chaudenson l'explique bien : la présence simultanée de plusieurs conditions historiques et sociolinguistiques a permis aux créoles de se développer. La colonisation, la cohabitation et la proximité de deux populations différentes (européenne et immigrée) sont des raisons qui ont participé au développement du créole. Il ne découle pas seulement de la confrontation de plusieurs langues, mais également de ces différents facteurs qui ont aussi permis sa rapide diffusion. La création par l'aléatoire et la contingence se retrouve aussi dans la langue créole.

Cependant, les créoles, même s'ils sont parlés par toutes les populations habitant les plantations (esclaves créoles, bossales et colons), ne sont pas considérés comme des langues à part entière, et ne sont pas nommés comme tels. Il faudra attendre un siècle pour trouver la dénomination de *créoles*. Il s'agit là d'une situation de diglossie. La diglossie apparaît à partir du moment où une des deux langues est considérée comme supérieure. Il y a donc une nécessité pour les populations de légitimer les créoles, à travers l'écrit ou alors en standardisant et en fixant leurs différentes variétés (créole martiniquais, guadeloupéen, guyanais ou encore réunionnais). Car l'écrit dans nos sociétés actuelles est important, et permet aux langues de perdurer tout en gardant une trace. Le créole s'écrit depuis deux siècles. Le premier texte créole a été rédigé par Duvivier de la Mahautière, un béké de St Domingue<sup>16</sup> et s'appelle *Lisette quitté la plaine* (1757). Il s'agit d'une adaptation d'une *Fable de la Fontaine*.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, les *Fables de la Fontaine* sont transcrites en créole par divers auteurs, à la Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à St Domingue ou encore sur l'île Bourbon.<sup>17</sup> Ces premiers textes sont tous écrits par des békés, des blancs colons, qui sont plus lettrés que les esclaves, ou les descendants d'esclaves. Rappelons que l'abolition de l'esclavage a eu lieu en 1848, et que ces écrits ont été publiés tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le premier livre écrit entièrement en créole, *Atipa*, date de 1886, il est écrit par un mulâtre guyanais, Alfred Parérou. Il est considéré comme une révolution au sein de la communauté des intellectuels guyanais, car il marque une étape décisive vers la légitimation de leur langue, et une première standardisation de celle-ci, jusqu'alors principalement orale. Le passage de l'oral à l'écrit est extrêmement important, puisqu'il permet de légitimer les créoles comme langues, même si les ouvrages écrits en créoles restent minoritaires face aux ouvrages en français, maintenant la situation de diglossie. Par ailleurs, l'écrit permet aussi de démultiplier la portée des créoles en permettant leur diffusion.

Depuis 1973 aux Antilles, le GEREC-F<sup>18</sup> sous la direction de Jean Bernabé travaille à construire une langue créole écrite, ainsi qu'un système graphique autonome, en rupture avec le système étymologique mis en place. Jusqu'alors, le créole était écrit selon l'origine française. Cela supposait qu'il fallait savoir écrire le français avant de pouvoir écrire le créole, et ce système ne prenait également pas en compte les mots d'origine caribéenne, amérindienne, ou encore africaine. Le GEREC-F est aussi à l'origine de la création d'un CAPES créole, qui permet de recruter des enseignants de créole. Ces différents projets ont permis au créole de devenir de plus en plus légitime au sein de la société française, et d'être considéré comme une langue à part entière.

Lisette quitté la plaine, Mon perdi bonher à moué Gié à moïn semblé fontaine Dipi mon pas miré toué. Le jour quand mon coupé canne, Mon songé zamour à moué; La nuit quand mon dans cabane Dans dromi mon quimbé toué Si to allé à la ville, Ta trouvé geine Candio Qui gagné pour tromper fille Bouche doux passé sirop. To va crer yo bin sincère Pendant quior yo coquin tro; C'est Serpent qui contrefaire Crié Rat, pour tromper yo. Dipi mon perdi Lisette, Mon pas souchié Calinda Mon quitté Bram-bram sonnette. Mon pas batte Bamboula Quand mon contré laut' négresse,	Mon pas gagné gié pou li; Mon pas souchié travail pièce Tout qui chose a moïn mouré. Mon maigre tant com' gnon souche Jambe à moïn tant comme roseau; Mangé na pas doux dans bouche, Tafia même c'est comme dyo Quand mon songé, toué Lisette Dyo toujours dans jé moïn. Magner mion vini trop bête A force chagrin magné moïn Liset' mon tandé nouvelle To compté bintôt tourné: Vini donc toujours fidelle. Miré bon passé tandé. N'a pas tardé davantage To fair moïn assez chagrin, Mon tant com' zozo dans cage, Quand yo fair li mouré faim.
--	--

### 3. Le processus de créolisation sur l'île de la Réunion

À l'instar des autres, le créole réunionnais a sa propre histoire, et ses spécificités. Nous avons plus haut théorisé et expliqué le processus de créolisation. Nous allons voir maintenant comment il s'applique à un endroit précis. Nous pourrions ainsi constater que ce processus peut être appliqué différemment selon les îles et les colonies créoles.

La Réunion a été découverte vierge de toute vie humaine. Elle n'a été habitée qu'à partir de 1603. Les premiers habitants de cette île étaient des colons et leurs esclaves malgaches. On y trouve beaucoup de femmes, notamment, les *nénènes*, nourrices qui sont en contact étroit avec les enfants dont elles s'occupent, et leur parlent souvent dans leur langue maternelle. Le malgache a donc une part importante dans la genèse du créole réunionnais, et plusieurs mots d'origine malgache se trouvent dans le vocabulaire créole, par exemple : un *tang*, en créole, tiré du mot *tandraka*, qui signifie un hérisson. Les esclaves malgaches étaient également les premiers à pratiquer le marronnage, à s'échapper pour se réfugier en communauté dans les Hauts de la Réunion, là où la forêt était plus dense, et où il était plus facile de se cacher, ils nomment : par exemple le Maïdo, à l'entrée du cirque de Mafate, qui se traduit en malgache par *may + doha*, qui veut aussi dire *la têt piton brûlé*, littéralement : au sommet brûlé. Le développement des plantations de café a créé un besoin de main d'œuvre, et les maîtres font venir de l'Afrique de l'Est des esclaves, ce qui a aussi une incidence sur la construction de la langue créole. Le commerce entre l'Inde et la France influence aussi le créole réunionnais, qui comporte de nombreux mots d'origine indo-portugaise, par exemple le mot *varangue*,<sup>19</sup> vient du mot *varango* qui indique la loggia des maisons. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les planteurs de l'île de la Réunion commencent à délaisser le café pour la canne à sucre, qui nécessite plus de main d'œuvre. En 1848, l'abolition de l'esclavage est votée, et les ex-colonies esclavagistes recrutent dorénavant des travailleurs étrangers. La période engagiste commence, et prend en quelque sorte le relais de l'esclavage. La première vague de travailleurs vient majoritairement d'Inde de la côte de Malabar et de Pondichéry. Ils sont engagés pour cinq ans dans les plantations. Cette vague d'immigration indienne a considérablement influencé la langue créole à la Réunion. Les influences tamoul sont nombreuses dans le créole réunionnais, par exemple le mot *rougail* vient du mot tamoul *ouroukay* qui signifie fruit confit.

Aujourd'hui encore, le créole a de nouvelles influences, principalement occidentales. Le mot *gyal* (fille), par exemple, est un mot d'argot caribéen (qui lui-même est d'origine anglaise) très utilisé sur les territoires créoles par la nouvelle génération, influencée

par le dancehall et le reggae originaires des îles caribéennes. Ces différentes origines montrent à quel point l'île de la Réunion est métissée. Le *viv ansamb*<sup>20</sup> est une des singularités de l'île, qui a su exister grâce à ce processus de créolisation si particulier.

Le créole réunionnais est une langue principalement orale. Il est parlé par plus de 55 % des habitants, qui sont de ce fait bilingues créole-français. Selon une enquête de l'Insee,<sup>21</sup> la grande majorité des Réunionnais ne parlent que créole durant leur enfance. C'est le cas de huit personnes sur dix parmi celles âgées aujourd'hui de 16 à 64 ans, et nées sur l'île. C'est donc la langue maternelle de la plupart des Réunionnais, qui continuent à la pratiquer puisque 53 % des adultes parlent créole dans leur vie quotidienne. Les habitants qui ont le français comme langue maternelle sont très rares, il s'agit exclusivement des Zorey, les métropolitains venus s'installer sur l'île. Pour ceux qui sont sur l'île depuis plusieurs générations, le créole est vite assimilé et parlé.

Cependant, même si le créole est largement plus utilisé que le français sur l'île de la Réunion, ce dernier reste quand même privilégié. Utilisé dans les administrations, enseigné à l'école, le français est une langue de pouvoir. La Réunion se trouve, comme beaucoup d'autres territoires créoles, en situation de diglossie, avec son superstrat, le français, et son substrat, le créole, qui n'est parlé qu'en privé et qui est considérablement défavorisé par rapport au français. Certains considèrent même qu'il est néfaste au développement de l'économie.

Le créole a très longtemps été interdit à l'école où les élèves recevaient des sanctions si on les entendait le pratiquer entre eux. En 1984, après des revendications militantes qui insistaient sur la nécessité de parler et d'apprendre le créole, une nouvelle loi (84-747) stipule que les activités éducatives et complémentaires relatives à la connaissance des langues et des cultures régionales peuvent être organisées dans les établissements. Le créole peut donc être parlé, enseigné. Le 13 décembre 2000, la loi 2000-1207 dit que « *l'État et les collectivités locales encouragent le respect, la protection et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales fondées sur leurs modes de vie traditionnels et qui contribuent à la conservation du milieu naturel et l'usage durable de la diversité biologique* » et que « *les langues régionales en usage dans les départements d'outre-mer font partie du patrimoine linguistique de la Nation* ». Ce texte de loi permet donc la valorisation et la transmission des créoles et des cultures des DOM-TOM.

Cependant, à l'échelle locale, il y a peu d'incitation à enseigner le créole, et il est très difficile de transmettre une langue non-standardisée et non fixée par des règles linguistiques. Il y a donc une nécessité de promouvoir cette langue, qui est un catalyseur de l'identité réunionnaise. Depuis quelques années, ce processus est en marche. Les publicitaires et les politiques l'utilisent, et on constate aussi une expression littéraire plus importante.

Le créole réunionnais n'est pas standardisé, c'est à dire qu'il n'y a pas encore de graphie officielle de la langue. C'est principalement dû au fait qu'il y a plusieurs variations de créole sur l'île. On pourrait résumer ces variations en deux catégories : le créole des Hauts, essentiellement parlé dans les Hauts de la Réunion, c'est-à-dire les montagnes, et le créole des Bas, parlé sur le littoral réunionnais. À la manière des Parisiens et des Marseillais, qui parlent un français différent, mais lexicalement similaire, les réunionnais, selon leur origine géographique, vont parler un créole différent, privilégiant des sons et des mots. Par exemple :

**Créole des Bas :** Dabitud onz èr m'i sar réstoran Sinoi manz lo rin sounouk ék brinzèl. Soman azordi m'i rèt mon kaz pou manz Ti zak boukané. Si Sinoi-là té mazine son manzé té méyèr, li tronp ali ; astèr m'i sar rèt mon kaz minm pou manzé ! Sanm la fami ni va pi alé manz laba !

**Créole des Hauts :** Dabitud onz er mi sava réstoran Chinoi manj le rin sounouk ek brinjèl. Selman jordu (ou aster) m'i rèt ma kaz pou manj Ti jak boukané. Si Chinoi-là pansé (ou «té panss») ke son manjé lété (ou «té») méyèr, lu tronp alu ; aster m'i rèstra (ou «mi sa ress») ma kaz pou manjé. Avek (ou «ek») la famiy nou va pu alé manjé laba !

**Traduction en français :** Habituellement, le midi je vais au restaurant chinois manger de la darne de Snoek avec de l'aubergine. Mais aujourd'hui, je reste chez moi pour manger du «Petit-jacques boucanée». Si le Chinois pensait que sa cuisine était la meilleure, il se trompe ; Désormais, je resterai chez moi pour manger. Ma famille et moi, nous n'irons plus manger là bas.<sup>22</sup>

On remarque que les créoles des Hauts vont préférer le son [u] dans un pronom (*lu* = il) tandis que ceux des Bas préféreront le son [i] (*li* = il). Mais les variations sont encore plus complexes et variées, il y a le créole des Cirques (parlé dans les cirques réunionnais, Mafate, Cilaos et Salazie, (là encore les trois se distinguent l'un de l'autre) ou encore le créole des Malbars.<sup>23</sup>

Ces variations sont donc une difficulté pour standardiser en une graphie officielle le créole réunionnais. Pourtant, les écrits en créole datent du XIXe siècle. Quels choix y ont présidé ? La première graphie connue est une graphie étymologique. On écrivait le créole avec des phonèmes français, tout en maintenant certaines lettres muettes françaises (comme par exemple, on écrira *des fois* pour [defwa]) mais en faisant disparaître d'autres (on écrira *band* au lieu de bande pour [bān]) considérant peut-être que le mot est trop différent du mot d'origine. Il y a donc une certaine absence de logique dans la décision d'enlever certaines lettres et pas d'autres. L'emploi et le sens des mots est différent également : par exemple pour le mot *kaz* qui signifie maison, la graphie étymologique utilisera le mot *case*, qui peut signifier maison, mais qui pourrait aussi se référer à une case de jeu de plateau. Une graphie différente permettrait d'éviter ce type de confusion. La première graphie proposée est *Lékritir 77*, qui apparaît en 1977, et c'est l'unique notation disponible jusqu'en 1983. Elle repose plutôt sur la transcription phonétique des mots, c'est -à -dire qu'il n'y aurait qu'une seule convention pour une seule articulation. Cependant, elle maintient certains principes de la graphie étymologique, notamment ceux mentionnés ci-dessus. En 1983, la graphie *KWZ* apparaît, qui conserve les principes phonétiques de 1977, introduit l'utilisation du w et propose d'utiliser *Lwi* [lwi] pour Louis, *pwason* [pwasō] pour poisson etc. Souvent assimilée au mouvement indépendantiste *Nasyon Renyoné* elle est critiquée parce qu'on lui reproche d'éloigner au maximum le créole du français. Une quatrième et dernière graphie a été proposée par l'association Tangol et Axel Gauvin. Ils-elles ont décidé d'abandonner le principe phonologique, et décident de distinguer les sons identiques. Par exemple, les deux [i] de *itiil* doivent être écrits l'un i, l'autre i, parce que dans une transcription proche du français le premier peut être noté [y]. Certains remarquent des incohérences, par exemple, la notation des nasales : la même articulation [ō] est notée on dans *konvien* (convient), mais ō dans *kōm* (comme).

La transcription graphique du créole réunionnais reste polémique, car la langue est sans cesse en évolution avec la société dans laquelle elle est parlé, et trouver une norme au sein d'une société construite sur des différences et sur un métissage est compliqué. L'identité créole à la Réunion s'est construite comme d'autres sur la violence de la colonisation. Elle a su tirer de ces différentes vagues d'immigrations et de ces déplacements un vivre ensemble et une harmonie. On constate que cette harmonie n'est pas syno-

nyme ici d'homogénéité, et que la société réunionnaise se sublime par la différence de ses individus. S'il reste des différends et des tensions non négligeables, les communautés qui vivent sur l'île ont réussi, plus qu'ailleurs, à cohabiter entre elles.

#### 4. La créolisation du monde

Si on a vu que la créolisation était un processus commun aux territoires de la diaspora créole, on constate qu'aujourd'hui, qu'elle peut également s'appliquer à d'autres endroits du monde. Soutenue par l'écrivain Edouard Glissant, la créolisation du monde est inévitable. Dans son ouvrage, *Tout Monde*,<sup>24</sup> il questionne cette dynamique récente et accélérée par la mondialisation. Dans cet ouvrage, il examine davantage la question de la créolisation, sur les relations entre les différents peuples et sur le monde qui change constamment. Pour lui, la créolisation est universelle, tous les territoires se créolisent et le concept ne concerne plus seulement les territoires d'Outre-Mer.

Le processus de conjonction de deux cultures pour créer quelque chose de nouveau, qui n'appartient à rien d'autre qui a précédé est possible puisque les différents mondes se rejoignent et se connectent aujourd'hui. Le Tout Monde serait la conséquence de la créolisation et de la mondialisation, un espace mouvant où les cultures, les identités et les langues se mélangent et où les distinctions disparaissent. La mise en contact des cultures et des peuples est aujourd'hui inévitable, d'après Glissant.

La créolisation est donc maintenant un phénomène beaucoup plus vaste qu'un simple mélange de cultures africaines et européennes. Si le processus de créolisation des territoires colonisés reste spécifique à ces territoires, notamment à cause de la colonisation et de la position dominante d'un peuple par rapport aux autres, on constate qu'il peut donc être appliqué ailleurs. Il serait d'ailleurs intéressant de se demander s'il pourrait s'appliquer dans d'autres champs d'action, par exemple l'art ou le graphisme. C'est accompagné de cette interrogation que nous allons aborder la troisième partie de notre mémoire, et se questionner sur le créole comme méthode et comme processus artistique.

### III – LE CRÉOLE DANS UN PROCESSUS CRÉATIF

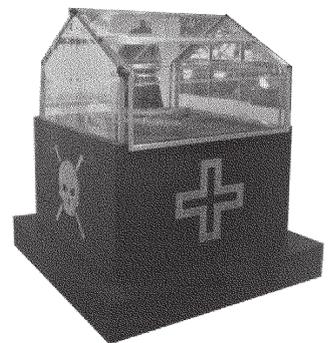
#### 1. S'émanciper d'une vision occidentale imposée

Nous allons maintenant aborder ce que peut être le créole comme méthode et comme processus créatif. Jusqu'alors, nous avons évoqué la créolisation des territoires, et la manière dont elle s'est effectuée. Il nous semblait aussi important de mettre en évidence les spécificités du créole comme langue orale, difficile à standardiser et à homogénéiser, tout comme de revendiquer l'importance de sa transmission. Nous avons aussi constaté que l'identité créole n'est pas une. Dans la perspective du macro projet, nous nous demandons à présent comment employer le créole comme processus dans une pratique graphique ou plastique. Le créole n'était pas une fin en soit, mais un processus et son résultat. Ce processus de créolisation, donc, comment est-il possible de l'utiliser à des fins graphiques ?

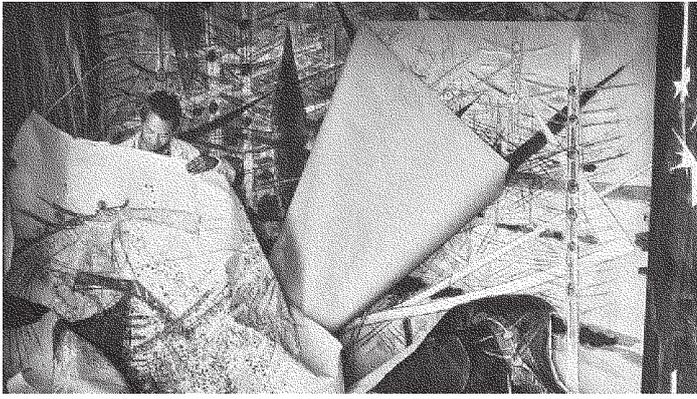
Il me semble premièrement important de présenter l'art créole, et des questionnements que les artistes issus de la diaspora se posent sur leur identité. L'art créole a profondément été impacté par la fragmentation géopolitique et linguistique des territoires. L'esclavagisme et la colonisation sont des expériences communes pour chaque territoire créole, et permettent aux artistes de se questionner sur leur identité et leur héritage. S'interroger sur ce que leurs ancêtres leur ont transmis afin de définir leur identité semble être une priorité pour les artistes créoles contemporains.

Un grand nombre d'entre eux aborde la créolité dans leur pratique, et à travers elle, les processus de métissage et leur identité. La colonisation a été un des facteurs qui a instauré la créolisation. Questionner et déconstruire ce processus est une démarche qui rassemble beaucoup d'artistes. Ils éprouvent la nécessité de réfléchir sur l'identité créole sans omettre le passé. Depuis les débuts des sociétés créoles, il y a toujours eu une domination imaginaire et culturelle des colonisateurs parce qu'ils/elles étaient en position dominante. Les artistes créoles essayent donc de revendiquer leur identité créole indépendamment de la vision occidentale, c'est aussi un moyen pour eux de se défaire du carcan colonial. L'artiste Bruno Pédurand, né à Point-à-Pitre en 1967, questionne à travers ses œuvres les sociétés créoles. Il dénonce le manque de considération de ces sociétés par le monde occidental et le néo-colonialisme imposé par l'Occident. À travers son œuvre *In Vivo*<sup>25</sup>, il aborde le sujet des bananeraies antillaises. Polluées par des pesticides qui causent des cancers à travers le pays et qui contaminent les terres et l'agriculture, elles posent un problème majeur dans les régions et sont considérées par beaucoup de militants comme un génocide sanitaire. A travers son travail, et comme beaucoup d'autres artistes, Pédurand manifeste aussi un devoir de mémoire, qui, selon lui, est comme un acte de résistance face à l'amnésie du système esclavagiste. On peut aussi évoquer Louis Laouchez, artiste martiniquais, qui revendique lui aussi son aspiration à être un des "des nègres de la diaspora, des nègres de tous les milieux"<sup>26</sup>, issus de la traite, du mélange. Il a la volonté de créer un art créole qui ne soit pas issu de la domination de l'Occident, et où les différences et les mélanges sont un atout.

Pour certains artistes, donc, interroger l'identité créole est un acte politique, et l'art leur permet de se défaire d'une vision assez européocentrée, causée par les siècles de domination occidentale. Il y a aussi une volonté de décoloniser leurs regards et leurs pratiques artistiques. On remarque une vitalité des arts populaires (art naïf, art du fer, ...) dans les territoires créoles, comme une envie de s'émanciper des modèles artistiques occidentaux classiques, afin développer des pratiques singulières. Parmi ces artistes, figure Wifredo Lam,<sup>27</sup> originaire de Cuba, qui fut l'initiateur d'une forme d'art typiquement créole. Il était apprécié par Edouard Glissant, qui voyait l'art de Lam comme une conception visuelle de la créolisation. Wifredo Lam associe plusieurs univers et crée de l'inattendu. Il mélange l'état végétal, l'univers animal ou encore le monde minéral, il crée à partir du



Bruno Pédurand, *In Vivo* (2012)



Wifredo Lam, devant une de ses œuvres de la série *Brousses* dans son atelier d'Albissola, Italia, 1963  
ARCHIVES SDO WIFREDO LAM

chaos, représentant des figures traditionnelles afro-cubaines. En picturalisant la créolisation, Wifredo Lam questionne par la même occasion son identité créole, faite de mélange et de métissage.

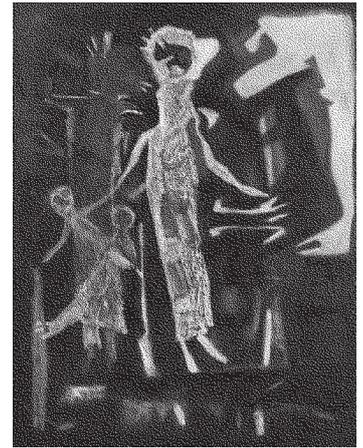
Les interrogations des artistes créoles par rapport à leur propre identité sont nombreuses, elles leur permettent de faire corps avec leur environnement et leur culture. Ce sont des questions qui témoignent également des espaces et des luttes communes aux sociétés créoles. C'est le cas de la question d'une mémoire des traumatismes commune, ou encore l'exploration des relations de pouvoir et de domination, résidus du passé esclavagiste des colonies. La question de la représentation du corps noir est aussi une problématique majeure. Il y a, depuis quelques années, une volonté de la part des artistes de se réapproprié un corps qui a trop souvent été stigmatisé et décrié. Renée

Cox, jamaïcaine, fait partie de ces artistes qui tentent de libérer le corps noir et tente de vaincre le mépris du corps noir construit par les colonisateurs.

C'est autour de ces grandes problématiques que l'art créole se construit. Il cherche à se réapproprié un environnement qui lui a été imposé, cherchant à créer une culture qui leur soit propre et surtout qui s'affranchirait du regard occidental.

Un regard occidental sur les territoires créoles qui est très éloigné de la réalité des peuples colonisés. La vision exotique, traduite par la représentation des paysages luxuriants et colorés, était un point de vue extérieur et colonial, qui représentait plus le territoire conquis que les esclaves. Il y a donc aussi pour les artistes un besoin de représenter et de se remémorer les événements de

leur point de vue de métisses, de descendants d'esclaves, ou tout simplement d'héritiers de la culture créole. *In Vivo*, l'œuvre de Pedurang, qui est une dénonciation de la monoculture et du néocolonialisme, en est un bon exemple. On pourrait aussi parler de l'artiste Phillippe Thomarel<sup>28</sup> qui représente souvent une Guadeloupe grise et terne, peut être la vision désenchantée d'un territoire qui est toujours sous l'emprise coloniale. L'art donne une forme artistique aux questionnements des sociétés créoles, et permet de réfléchir à une possible émancipation de toute forme de domination occidentale. Poursuivre cette réflexion à travers les arts graphiques serait une piste de macro-projet intéressante.



Louis Laouchez, *Haïti maudite* (2005)



Philippe Thomarel, *Pon brûlé huile sur toile* (2016)

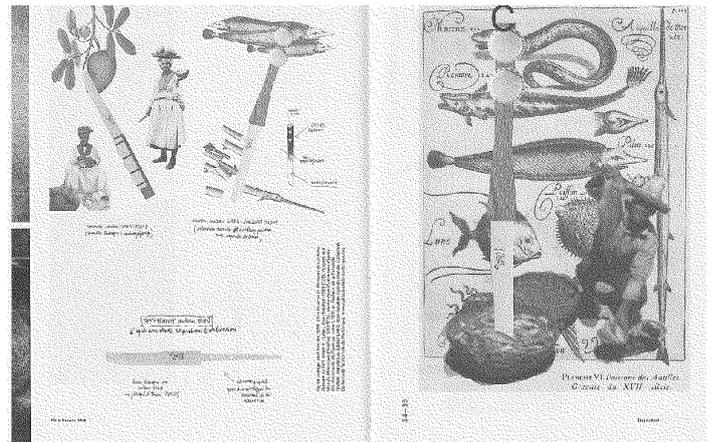
## 2. La transmission de la créolité

Nous avons vu précédemment que la créolisation n'était plus spécifique aux territoires d'Outre Mer, mais que c'était un phénomène beaucoup plus large, et que le processus devenait universel, notamment grâce à la mondialisation et à l'interculturalité de plus en plus présente. Traiter d'une manière graphique cette globalisation nous permettrait aussi de constater les changements rapides du monde et nous permettrait d'hypothéquer sur le futur et sur ce monde en constante évolution.

La transmission à travers le design est aussi une interrogation que nous pourrions avoir, particulièrement dans le contexte du créole. Un duo de designer, Dach&Zephir<sup>29</sup>, s'est posé la question de cette transmission. Considérant la culture créole comme infirmée, presque incomplète ils ont, à travers une série de recherches, tenté de générer un nouvel imaginaire à partir des restes et des morceaux qui la constituent. Leur démarche a comme objectif de donner une identité propre et forte à la culture créole, et de mettre en lumière des traditions culturelles qui ont été négligées. Avec leur production *Maman Dlo*, ils traitent de l'importance de l'eau en Martinique. Ils convoquent et confrontent les différents héritages de l'histoire créole. L'héritage colonial, avec un support de marbre, présent dans les maisons békés. Le marbre étant un matériau qui permettait de garder la fraîcheur. L'héritage martiniquais, avec un collier de *grènn job*<sup>30</sup> graines dont les pauvres se servaient pour créer des parures de bijoux. *Maman Dlo* montre la convergence des différents univers qu'on retrouve dans la culture martiniquaise.

Le duo a questionné l'identité créole, tenté de comprendre les dynamiques qui composaient l'île, l'héritage colonial, ainsi que la volonté d'émancipation culturelle des habitants. En travaillant sur le terrain, notamment avec une école, ils questionnent aussi la transmission de cette identité et de cet héritage.

Questionner l'identité créole à travers son oralité est également une piste envisageable pour le macro projet. En effet, l'oralité a toujours été importante dans la culture créole. Les esclaves des plantations n'étaient pas autorisés à fixer leurs pensées et croyances par



Dach&Zephir, *Eloj Kreyol, Essais 2* (2019)



Groupe de maloya.

écrit toute forme de figuration, sous peine de châtement<sup>31</sup> ils transmettent donc leur culture de manière orale. À travers des proverbes ou des contes, ils enseignent aux générations qui suivent leurs histoires et légendes. Les *zistwar*,<sup>32</sup> sont un autre exemple du processus de créolisation appliqué, avec des histoires d'origine africaines qui se transmettent en même temps que des histoires d'origine française (*Ti Jean* par exemple, personnage du folklore créole) L'oralité est intrinsèque à la créolité, puisque c'est à travers l'oralité que s'est conçue la créolité.

La narration, le conte oral, sont des pratiques culturelles de l'oralité. Mais aussi des formes de transmission importantes et nécessaires, quelles que soient nos origines. Le conteur rassemble les gens, et de ce fait, accomplit un acte social fondamental qui permet la transmission de la pensée et de la langue, ou encore l'éducation des individus. Il est médiateur d'un héritage et d'une histoire, ce qui est d'autant plus important pour les créoles. Il y a aussi une dimension instan-

tanée et performative dans l'acte de conteur, qui est un acte de création et de re-création d'une histoire existante. À travers leurs histoires, les conteurs parlent non seulement du passé, mais peuvent aussi raconter leurs histoires, et ainsi témoigner d'une vision collective du monde. Nous pensons ici à des conteurs/musiciens créoles, comme Danyel Waro,<sup>33</sup> qui écrit, parle et chante en créole, pour transmettre et de légitimer la langue. Avec le maloya<sup>33</sup> il met en avant le créole et la culture créole réunionnaise.

### 3. Vers une uniformisation des créoles ?

Conter en créole est aussi une forme de résistance à l'Occident et au colonisateur. Au sein du macro projet, il nous semble pertinent de questionner l'identité créole à travers son oralité qui la caractérise. La typographie et l'expression écrite étant des moyens d'expression et des transcriptions de l'oral, il nous semble important de nous interroger sur l'oralité créole à travers elles. Toutes les langues ont d'abord été orales, et les spécificités du créole font qu'il n'y a pas qu'un créole, mais plusieurs.

Alors comment standardiser au sein d'une même graphie des variétés de créole différentes ? Cette standardisation pourrait-elle amener à une globalisation du créole ? Chaque territoire commence déjà à promouvoir le créole au sein de divers médias, davantage qu'il y a quelques années, comme pour réaffirmer une identité propre dans des territoires assimilés, où la République française est en position dominante. On constate donc qu'il y a une difficulté de standardiser le créole. Outre l'enjeu sociologique et géographique, étant donné qu'il est compliqué d'unifier plusieurs variétés d'une langue, parlées aux quatre coins de la planète, il y a aussi des défis typographiques.

Les créoles sont des langues relativement jeunes, le travail de typographie et de dessin de signes est donc important. Un collectif de graphistes et d'étudiants originaires des Caraïbes s'est penché sur la question. Mofwaz Fondérie se définit comme « profondément ancré dans l'oralité créole » et à travers des recherches typographiques, les membres du collectif traitent de l'identité créole en typographie. En faisant appel à l'imaginaire créole et à des références typiquement insulaires, les graphistes questionnent leur identité à travers le dessin de lettres. Penser l'identité créole à travers le dessin de caractère peut être un début de réflexion sur la standardisation typographique de la langue. Il est important de se questionner sur la transcription graphique de l'oralité et de la langue créole.

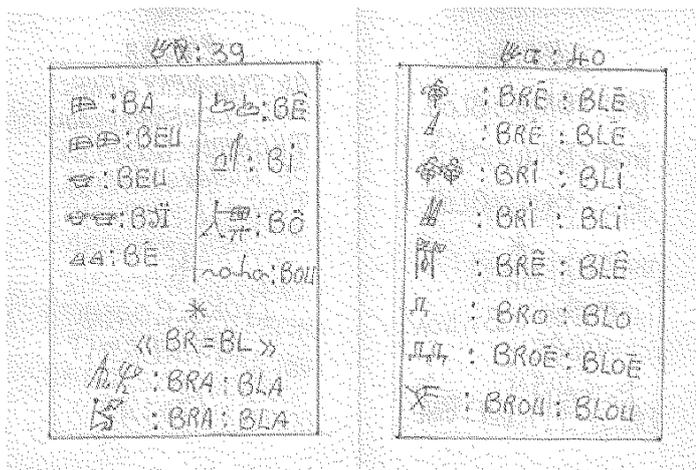
À la manière de Pierre di Sciuillo<sup>35</sup> et sa famille de caractères *Kouije*, qui distingue les différents sons par des formes, des ligatures, ou encore des épaisseurs de caractère différentes, il nous semble important de différencier les sons employés par le créole.

On l'a vu dans la partie qui concernait le créole réunionnais, les sons et les caractères assignés sont parfois illogiques, et nécessiteraient une différenciation graphique, ou à l'inverse, une unité. Unifier la graphie créole, permettrait une meilleure compréhension entre les différentes langues créoles, mais aussi une cohérence, qui n'a pas pu encore se faire en raison de l'éclatement géographique des territoires.



Caractères de la *Kouije*, Pierre di Sciuillo

Mais est-il nécessaire de standardiser les créoles ? L'identité créole ne puise-t-elle pas sa force dans la diversité de ses individus ? Il est donc important de considérer ces paramètres lors du macro-projet. Par quel moyen peut-on unifier le créole sans perdre les particularités de chacune des langues ? On pourrait donc penser à des caractères modulaires, qui seraient utilisables pour n'importe quelle variété de créole, et qui de ce fait, standardisent les différents créoles, mais en les maintenant leurs différences. Nous devrions donc réfléchir en phonème et pas en mots. C'est-à-dire que nous devrions penser aux sons similaires que nous pourrions retrouver dans les différents créoles. Le principe de typographie modulaire est pensé dans un objectif d'universalité. Les designers, Jan Tschichold, Herbert Bayer, pour ne citer qu'eux, cherchent un alphabet unique, conçu sur une grille. Il serait cohérent de penser à l'universalité créole à travers un alphabet phonétique modulaire, pour pouvoir transcrire à l'oral le principe des langues créoles, sans penser à une standardisation du créole et à une homogénéité dans toutes ses variations, mais plutôt de

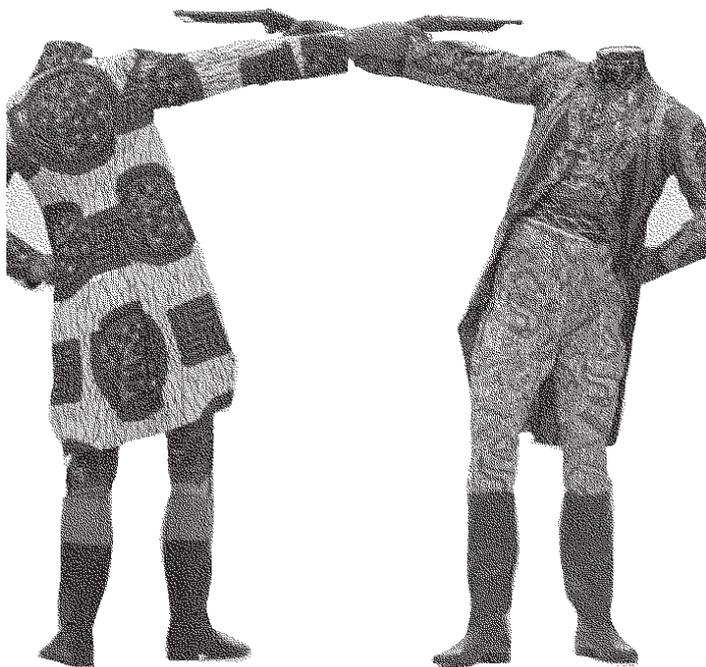


s'adapter aux différences et transcrire l'oral en s'adaptant à chacune des particularités. À la manière de l'artiste Frédéric Bruly Bouabré,<sup>35</sup> qui inventa un alphabet africain, *l'alphabet bété*, inventer une graphie particulière pour le créole serait aussi un moyen de sortir de cette domination occidentale.

#### 4. La confrontation de plusieurs cultures

Le métissage et la confrontation sont des notions qui composent l'identité créole. On l'a vu dans la partie précédente, les mondes créoles sont nés de cette confrontation entre plusieurs sociétés, de cette joute entre la dominante et les dominées.

Le métissage dans l'art et l'hybridation permettent de décloisonner les règles rigides de l'esthétique, et on constatera que ces règles sont ethnocentrées. Nous avons souvent une vision unilatérale de l'art, due à des paramètres géographiques et sociologiques, et le métissage permet aux artistes de discuter les normes de l'art. C'est une confrontation entre deux éléments différents, un processus qui permet de créer une nouvelle forme. L'hybridation interroge également la représentation que nous avons de la réalité. Elle la perturbe et la remet en cause. Cette remise en question de la réalité nous permet non seulement de décloisonner les règles de l'art, mais également de décloisonner notre esprit, et nous offre la vision d'un point de vue différent.



Yinka Shonibare, *How to Blow up Two Heads at Once*, 2006 au Scad Museum of Art / Savannah, Georgia (USA)

Certains artistes utilisent aussi le métissage pour réfléchir à propos du système mis en place. Notamment pour les artistes issus de territoires colonisés, le métissage est un moyen pour eux de confronter et questionner la dominance d'un peuple sur un autre. Par exemple, l'artiste Yinka Shonibare<sup>37</sup> dans son œuvre associe des figures de l'Occident avec des motifs africains. Il confronte la légèreté de la bourgeoisie qui était rendue possible grâce à l'exploitation d'un peuple colonisé et esclavagé et met en relation l'Occident et l'Afrique. Il questionne ainsi leurs dynamiques de pouvoir, passées ou actuelles. Le métissage insiste donc sur la rencontre et la confrontation. Avec des enjeux créatifs ou critiques, il nous permet d'avoir un regard différent sur les choses.

Dans le cadre de l'identité créole, développer la question du métissage nous semble intéressante puisqu'il fait partie inhérente de cette identité, qui s'est construite sur le mélange des peuples. Questionner l'identité créole à travers le métissage pourrait nous montrer que l'identité créole est plurielle et pas unilatérale.

## CONCLUSION

L'identité créole s'est donc construite sur un mélange de facteurs précis et donnés. Ce processus, qu'on appelle processus de créolisation, a été étudié et théorisé et initialement été produit par la violence et le chaos, sur le rapport de force causé par la colonisation et l'esclavage. Pendant des siècles une société dominante a essayé d'effacer l'humanité d'une autre partie de la population qu'elle considérait comme inférieure. C'est en partie à cause de la colonisation qu'une créolité s'est installée. Le processus de créolisation a créé de l'inattendu. Contrairement au métissage, qui peut être contrôlé (par exemple biologiquement) la créolisation est la création de l'inattendu. Même si on connaît les facteurs et les raisons de ce processus, ce qui en résulte est toujours différent. C'est un procédé principalement culturel, donc en fonction des populations, en fonction de leurs modes de transmission, la créolité sera différente selon les territoires. C'est pour cela qu'on ne peut parler d'une identité créole unique, mais de plusieurs identités créoles qui se rejoignent sur des éléments communs.

Par définition, l'identité serait le caractère permanent d'une chose, ce qui en fait son individualité. Alors si on retrouve la culture créole sur la planète entière, est-ce qu'on peut définir une seule et même identité sur ces multiples territoires? Quand on parle d'identité sociale, on la définit à travers des classifications ou des statuts sociaux. Socialement parlant, les territoires créoles ont eu le même processus. Elles ont toutes fait face à une situation de domination totale d'une population sur les autres, à travers la colonisation et l'esclavage. Les colons ont tenté d'inhiber les identités des esclaves, ont retiré leur appartenance à l'humanité, leurs liens antérieurs, pour faire d'eux des objets dociles et serviables.

On constate que malgré tout, une survivance s'est développée, des traditions se sont transmises, et qu'une culture originelle s'est constituée dans ce chaos. De cette confrontation d'une société dominante face aux autres sociétés dominées, naît une culture hybride, un mélange des sociétés qui sont à proximité, qui se transmettent mutuellement des traditions et des connaissances. C'est cette transmission qui permet à la culture créole de se développer.

On constate que la langue créole se développe également à travers ce processus. Mais peut-on vraiment parler d'une langue et d'une identité créole? Premièrement, il y a plusieurs créoles. Si le processus de créolisation est le même en théorie, on a vu que son application était différente, en fonction du lieu, du pays qui a colonisé ou encore en fonction des peuples colonisés. Les éléments nécessaires

à la créolisation sont tous présents, mais le résultat sera différent. C'est pour cela qu'Edouard Glissant définit la créolisation comme un processus à résultat inattendu.

Il est également important de faire remarquer que cette identité créole ne continuera à survivre que si les individus acceptent le changement et le métissage rapide que le monde subit depuis quelques années. Ce métissage général est dû à la proximité inévitable des cultures et des peuples. Le processus de créolisation et son résultat ne sont donc pas des fins en soi.

On constate donc que la seule permanence existante dans l'identité créole serait le passé colonial, puisque commun à tous les territoires créoles. Il n'est cependant pas exclusif à la construction d'une identité créole, puisque nous avons vu que plusieurs paramètres entrent en jeu. L'identité créole est donc un peu plus complexe que le caractère permanent d'une chose. Si ce passé commun à tous les territoires créoles existe, les autres éléments qui ont permis à la création d'une culture créole n'ont pas eu les mêmes impacts sur les sociétés.

On pourrait donc dire qu'il y a une identité créole, mais qu'elle n'est pas unilatérale et qu'en fonction des territoires, elle diffère, malgré la violence partagée subie au début de leur histoire. C'est maintenant au sein du macro-projet que la question sera abordée. Avec les pistes évoquées dans la troisième partie, l'objectif sera de compléter d'un point de vue graphique les réponses que ce mémoire a ébauché.

- 1 (Afrique, Europe et Amérique.)
- 2 (maintenant Haïti)
- 3 (Debray, Régis, *Christophe Colomb, le visiteur de l'aube*. Paris, La Différence, 1991, pp. 51-56.)
- 4 (Delacampagne, Christian. *Histoire de l'esclavage*. Le Livre de Poche, 2002. page 149)
- 6 (Delacampagne, Christian. *Histoire de l'esclavage*. Le Livre de Poche, 2002. page 149)
- 7 ("Par cette décision, la France, qui, pendant près de trois siècles, avait activement participé à la traite et institué dans ses colonies le système esclavagiste, rejoignait la communauté des États abolitionnistes. Mais la traite des Noirs et la libération des esclaves ne vont pas être intégrées dans la geste de l'émancipation républicaine. Aucun des grands historiens français ne se penche sur l'esclavage et son abolition; aucun roman abolitionniste ne connaît le succès de La Case de l'Oncle Tom; aucun des grands débats politiques de la IIIe République ne soulève la question du devenir des populations des colonies post-esclavagistes. Un siècle s'écoule avant que ne soit célébré en 1948, avec une remarquable discrétion, le centenaire du décret." *Approches postcoloniales de l'esclavage et de la colonisation*, François Vergès dans *Mouvements* 2007/3 (n° 51), pages 102 à 110)
- 7 ("Par cette décision, la France, qui, pendant près de trois siècles, avait activement participé à la traite et institué dans ses colonies le système esclavagiste, rejoignait la communauté des États abolitionnistes. Mais la traite des Noirs et la libération des esclaves ne vont pas être intégrées dans la geste de l'émancipation républicaine. Aucun des grands historiens français ne se penche sur l'esclavage et son abolition; aucun roman abolitionniste ne connaît le succès de La Case de l'Oncle Tom; aucun des grands débats politiques de la IIIe République ne soulève la question du devenir des populations des colonies post-esclavagistes. Un siècle s'écoule avant que ne soit célébré en 1948, avec une remarquable discrétion, le centenaire du décret." *Approches postcoloniales de l'esclavage et de la colonisation*, François Vergès dans *Mouvements* 2007/3 (n° 51), pages 102 à 110)
- 8 (appelés *coolies*)
- 9 (Marguerite Duras et l'illusion coloniale. (0'15), vue sur la page Facebook de France Culture.)
- 10 (Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs? Est-il possible de nier que, dans l'Inde, et malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant?)
- 11 (comme l'atteste ce témoignage sur la vie à la Jamaïque au début du XIXe siècle, extrait du *Journal de Lady Nugent*: « Il est extraordinaire de constater l'effet immédiat que le climat et les habitudes de vie dans ce pays ont sur l'esprit et les mœurs des Européens. Ils sont devenus indolents et inactifs, indifférents à toute chose, sauf manger, boire et se laisser vivre » (Wright 1966 [1907]: 98, ma traduction). *Au prisme de la créolisation, tentative d'épuisement d'un concept* - Jean-Luc Bonniol)
- 12 (Boerendansen qu'on peut littéralement traduire par: danse du fermier. C'est une danse traditionnelle hollandaise, souvent appelée «Folkloristisch» ou «Klompdansen» (trad.: danse aux sabots) qui a pour particularité d'être dansée avec des sabots de bois, éléments importants du folklore néerlandais. (traduction de la page Wikipédia *Klompdansen*)
- 13 ("Et pourquoi la créolisation et pas le métissage? Parce que la créolisation est imprévisible alors que l'on pourrait calculer les effets d'un métissage. On peut calculer les effets d'un métissage de plantes par boutures ou d'animaux par croisements, on peut calculer que des pois rouges et des pois blancs mélangés par greffe vous donneront à telle génération ceci, à telle génération cela. Mais la créolisation, c'est le métissage avec une valeur ajoutée qui est l'imprévisibilité." Edouard Glissant [www.eglissant.fr](http://www.eglissant.fr)).
- 14 («*Repertory of Pidgin and Creole Languages*», dans *Pidgin and Creole Linguistics*, cité par Robert Chaudenson dans *Les créoles français*, Paris, Nathan, 1979)
- 15 (325 000 locuteurs, principalement aux Philippines)
- 16 (maintenant Haïti)
- 17 (maintenant île de la Réunion)
- 18 (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créole et Francophone)
- 19 (terrasse couverte, présente dans les cases créoles)
- 22 *Créole réunionnais*, Wikipédia.
- 23 (parlé par la communauté tamoul, qui intégrera donc beaucoup plus de mots tamouls dans leur vocabulaire)
- 24 (1997: "Pour la première fois, les cultures humaines en leur semi-totalité sont entièrement et simultanément mises en contact et en effervescence de réaction les unes avec les autres")
- 25 (2012)
- 26 (Biographie de Louis Laouchez sur le Réseau Canopée <https://www.reseau-canope.fr/art-des-caraibes-ameriques/artistes/louis-laouchez.html>)
- 27 (Wifredo Oscar de la Concepción Lam y Castilla, dit Wifredo Lam, est né à Sagua La Grande, (Cuba) le 8 décembre 1902 et mort à Paris le 11 septembre 1982.)
- 28 (né en 1964 à Point-à-Pitre)
- 29 (Florian Dach, originaire de l'Hexagone et Dimitri Zéphir, né en Guadeloupe, diplômés de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs)
- 30 (larmes de Job)
- 31 («Il criait comme un désespéré (...) A la fin pour leur faire voir que je ne craignais ni le diable ni les sorciers, je crachai sur la figure et la rompis à coups de pied, quoique j'eusse fort envie de la garder, je brisai l'encensoir et tout le reste de l'équipage; et ayant fait apporter du feu, je fis brûler toutes les guenilles du sorcier; je fis piler les morceaux de la statue, et fis jeter les cendres et la poussière dans la rivière. (...) Je fis mettre le sorcier aux fers après l'avoir fait laver avec une pimentade, c'est-à-dire avec de la saumure dans laquelle on a écrasé du piment et des petits citrons. Cela cause une douleur horrible à ceux que le fouet a écorché (...) Je fis aussi étriller tous ceux qui s'étoient trouvés dans l'assemblée pour leur apprendre à n'être pas si curieux une autre fois; et quand il fut jour, je fis conduire le Nègre sorcier à son maître à qui j'écrivis (...), fit encore fouetter son sorcier de la belle manière.» Jean Baptiste Labat, *l'Habitation sucrerie de Fond Saint-Jacques*. XVII<sup>ème</sup> siècle)
- 32 (histoires)
- 33 (musicien-poète réunionnais né le 10 mai 1955 au Tampon)
- 34 (musique traditionnelle de l'île de la Réunion)
- 35 (graphiste, typographe né à Paris en 1961)
- 36 (artiste plasticien-poète, né le 11 mars 1923 à Zépréguéhé dans la région de Daloa et mort le 28 janvier 2014 à Abidjan)
- 37 (artiste-plasticien, né à Londres en 1962)

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

Bernabé, Jean. Chamoiseau, Patrick. Confiant, Raphaël. *Eloge de la Créolité*. NRF. Gallimard, 1989. ISBN 978-2-07-073323

Fanon, Frantz. *Les damnés de la terre*. La Découverte, 1961. ISBN 978-2-7071-4281-8

Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine, 1950. ISBN 978-2-7087-0531-9

Delacampagne, Christian. *Histoire de l'esclavage*. Le Livre de Poche, 2002. ISBN 978-2-253-90593-6

### ESSAIS

Moudileno, L. (2010). "Éloge de la créolité ou la nécessité de l'irruption." *Études littéraires africaines*, (n° 29), 54–61. <https://doi.org/10.7202/1027496ar>

Confiant, Raphaël. "La créolité contre l'enfermement identitaire" *Multitudes*, vol. 22, no. 3, 2005, pp. 179-185.

Etienne, Jane. (Professeur certifié-stagiaire de créole) *La littérature en langue créole du 17<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Collège Julien Nicolas (novembre 2003)

Vergès, Françoise. "Approches postcoloniales de l'esclavage et de la colonisation", *Mouvements*, vol. 51, no. 3, 2007, pp. 102-110.

Dimier, Véronique. "De la France coloniale à l'outre-mer", *Pouvoirs*, vol. 113, n° 2, 2005, pp. 37-57.

Vergès, Françoise. "La Réunion : un modèle de vivre ensemble. In: Hommes et Migrations, hors-série novembre 2008." *L'interculturalité en débat*. pp. 20-29;

Stovall, Tyler E. "L'esclavage, la colonisation, et après ? France, États-Unis, Grande-Bretagne.", *Critique internationale*, vol. 30, n° 1, 2006, pp. 193-196.

Chaudenson, Robert. "Le cas des créoles", *Hérodote*, vol. 105, n° 2, 2002, pp. 60-72.

Véronique, Georges Daniel. "Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française", *Langue française*, vol. 167, n° 3, 2010, pp. 127-140.

Guyon, Stéphanie. "Trajectoires post-coloniales de l'assimilation", *Politix*, vol. 116, n° 4, 2016, pp. 9-28.

Beck, B. (2017). "La transmission des langues en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion." *Cahiers québécois de démographie*, 46 (2), 241-262.

Bernabé, Jean, "La Créolité, vingt ans après", *Caliban*, 31 | 2012, 15-30.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine "Les créoles à base française : une introduction (1)". *TIPA*, vol. 21, 2002, pp. 63-86) (en ligne). <http://creoles.free.fr/articles/tipamchm.htm>

Réseau National du Conte et des Arts de la Parole, L'association Professionnelle des artistes conteurs et Mondoral. *Manifeste pour les arts du conteur*.

Barreteau, Daniel. Bernabé, Jean. Confiat, Raphaël. *Le créole à travers les âges de l'oral à l'internet, en passant par l'écrit*. Potomitan (en ligne) <https://www.potomitan.info/articles/internet.htm>

### ARTICLES

Gibiat, Balthazar. "Fyèr, péyi, libète... Comment le créole est devenu "la" langue antillaise" *GEO*, 21/03/2019, n°43 janvier - février 2019. (En ligne)

Smeralda, Juliette. *L'impérieux devoir de réappropriation de notre humanité*. CNN, Caraïbes Créole News (en ligne) 29/08/2019

Confiat, Raphaël. *Qu'est-ce que la culture créole ?* POTOMITAN (en ligne) [potomitan.info https://www.potomitan.info/atelier/cultures.php](https://www.potomitan.info/atelier/cultures.php)

Delarue, Julien. *Vers une graphie créole unique*. sur Clicanoo (en ligne) 31/10/2016 [https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/31/Vers-une-graphie-creole-unique\\_5485](https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2016/10/31/Vers-une-graphie-creole-unique_5485)

Pascal MF. *ART CONTEMPORAIN CARIBÉEN: Interview exclusive : Bruno Pédurand*. sur EWAG (en ligne) 9/10/2013 <https://www.ewag.fr/2013/10/art-contemporain-caribeen-interview-exclusive-bruno-pedurand/>

Magnin, André. *Frédéric Bruly Bouabré*. MAGNIN-A (en ligne) <http://www.magnin-a.com/fr/artistes/presentation/1191/frederic-bruly-bouabre>

Joignot, Frédéric. *Pour l'écrivain Edouard Glissant, la créolisation du monde est « irréversible »*. LeMonde.fr (en ligne) Publié le 3/2/2011. [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2011/02/03/pour-l-ecrivain-edouard-glissant-la-creolisation-du-monde-etait-irreversible\\_1474923\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2011/02/03/pour-l-ecrivain-edouard-glissant-la-creolisation-du-monde-etait-irreversible_1474923_3382.html)

### SITES WEB

Goergelin, Mona. Association Mamanthé. (En ligne) Mamanthé, 2007. <https://www.caraibes-mamanthe.org/culture-creole/langue-creole/>

Ferry, Jules. *Les fondements de la politique coloniale* (discours prononcé le 28 juillet 1885 à l'Assemblée Nationale) (en ligne) Assemblée Nationale <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>

Bernabé, Jean. "La graphie créole" in *Kapes Kreyol* (en ligne) [https://kapeskreyol.potomitan.info/guides/graphie\\_creole.php](https://kapeskreyol.potomitan.info/guides/graphie_creole.php)

Mariellefle. *Vivre ensemble à La Réunion*. Île de la Réunion - Qu'il fait bon y vivre! (En ligne) <https://mariellel3fle.wordpress.com/vivre-ensemble-a-la-reunion/>

Mariellefle. *Vivre ensemble à La Réunion*. Île de la Réunion - Qu'il fait bon y vivre! (En ligne) <https://mariellel3fle.wordpress.com/vivre-ensemble-a-la-reunion/>

*Les origines de la langue créole*. Mon île, terre de Métissage (en ligne) <https://audreyxavierl3fle.wordpress.com/les-origines-de-la-langue-creole-4/>

Di Scullo, Pierre. *Le Kouije, caractère typographique à lire et à entendre*. Pousse Pousse à Onomatopée (en ligne) <http://le.pousse.pousse.free.fr/page-kouije.html>

Portfolio de Dach&Zephir (en ligne) <https://dachzephir.com/>

Fonderie Mofwaz <https://mofwazfonderie.tumblr.com/>

*Art de Caraïbes-Amériques*. Réseau Canopé (en ligne) <https://www.reseau-canope.fr/art-des-caraibes-ameriques.html>

(Pseudo) Boubou. *Courrier des lecteurs: Petite précision sur les différentes graphies du créole Réunionnais*. sur Zinfos 974 (en ligne) 8/11/2010 [https://www.zinfos974.com/Petite-precision-sur-les-differentes-graphies-du-creole-Reunionnais\\_a22855.html](https://www.zinfos974.com/Petite-precision-sur-les-differentes-graphies-du-creole-Reunionnais_a22855.html)

Wald-Lasowski Aliocha. *Wifredo Lam*. edouardglissant.world (en ligne) 15/5/2018 <https://edouardglissant.world/lieux/lam/>

*BRUNO PEDURAND : artiste contemporain caribéen*. <https://tainosgpe.com/bruno-pedurand-artiste-contemporain-caribaen>

Valton, Jocelyn. *Jocelyn VALTON\* Blog - ART CARAÏBES-AMÉRIQUES*. <http://jocelynvalton.blogspot.com/>

### ENCYCLOPEDIES

*La France coloniale*. Center of Applied Second Language Studies (CASLS) (en ligne) University of Oregon. [https://casls.uoregon.edu/mosaic/FR\\_mosaic/africa/FR\\_U4A3/LaFranceColoniale.html](https://casls.uoregon.edu/mosaic/FR_mosaic/africa/FR_U4A3/LaFranceColoniale.html)

*Créole*. Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) (en ligne) <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/creole.htm>

*La Réunion*. Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) (en ligne) <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/reunion.htm>

*Le créole réunionnais* Wikipédia. (en ligne) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9ole\\_r%C3%A9unionnais](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9ole_r%C3%A9unionnais)

*La découverte et l'exploration de l'Amérique*. dans Imago Mundi cosmovisions.com (en ligne) <http://www.cosmovisions.com/ChronoAmeriqueExplo.htm>

*Sabir*. Wikipédia. (en ligne) <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sabir>  
*Code noir* de 1685 <https://www.axl.celan.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1685.htm>  
*Danyèl Waro*. Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Dany%C3%A8l\\_Waro](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dany%C3%A8l_Waro)

#### DOCUMENTS AUDIOVISUELS

VIDÉO: *Patrick Chamoiseau et la créolité*. Lumni (en ligne) Entretien diffusé le 15/11/1992 <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001066/patrick-chamoiseau-et-la-creolite.html>

VIDÉO: Elles Comme Linguistes. *La Linguistique #2 - Le créole est-il une langue ?* (en ligne) Youtube, 7:14, 4/10/2016, [www.youtube.com/watch?v=2azUQjkr8vk&ab\\_channel=EllesCommeLinguistes](http://www.youtube.com/watch?v=2azUQjkr8vk&ab_channel=EllesCommeLinguistes)

VIDÉO: *Marguerite Duras et l'illusion coloniale*. Vue sur la page Facebook de France Culture. (<https://www.facebook.com/franceculture/videos/684820435461222> 0'15)

PODCAST: Donat, Kévi. Oulac, François. Wanga, Mélanie. *Le Tchip Spin Off*, Créole LV1. Binge Audio, 26/07/2019. 18 minutes.  
Disponible sur: <https://www.binge.audio/podcast/letchip/creole-lv1>

